L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
NO. 91, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Toute Matière par An, payable d'avance
pour l'année; dix pas-fixe pour la feuille matinale pour 1
l'année; dix pas-fixe pour la feuille matinale pour 1
l'année et publicité trois fois par semaine, pour
le prix de trois pour cent. Le journal paraîtra
tous les matins à la Nouvelle-Orléans. Aucun
autre exemplaire ne sera publié. Les abonnements
commenceront avec le commencement d'une
année ou de semestre, et ne seront pas
interrompus avant que tous les frais soient
payés. Les abonnements ne seront pas
interrompus avant que tous les frais soient
payés. Les abonnements ne seront pas
interrompus avant que tous les frais soient
payés.

ANNONCES pour chaque insertion, de
DIX lignes ou moins, pour chaque insertion,